

Article 21 du Règlement

Sur la base des 12 000 passages à la frontière par jour recensés par les Douanes, l'industrie laitière de la Colombie-Britannique estime qu'elle subit tous les ans un manque à gagner d'environ 70 millions de dollars en ventes perdues. L'industrie laitière du Nouveau-Brunswick connaît des problèmes similaires à cause de la situation géographique de la province.

Les producteurs laitiers de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick veulent que les Douanes et Accise perçoivent le droit de 17,5 p. 100 sur les marchandises achetées aux États-Unis par les voyageurs qui ont passé moins de 24 heures à l'extérieur du pays, pour que nos producteurs agricoles soient placés sur un pied d'égalité avec les producteurs laitiers américains.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT SPATIAL

LE PROGRAMME D'AIDE À RADARSAT CANADA

L'hon. Bob Layton (Lachine): Monsieur le Président, le Canada conservera sa place de premier plan dans le domaine spatial. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) est aujourd'hui à Toronto où il annoncera un programme d'aide d'une durée de dix ans pour Radarsat Canada.

En raison de l'immensité de notre territoire et de notre géographie diversifiée, nos chercheurs ont mis au point des techniques de télédétection qui font que Radarsat appartient à l'avant-garde dans ce domaine, notamment pour surveiller les banquises, suivre l'évolution de l'environnement, faire les prévisions météorologiques et évaluer nos ressources naturelles.

Radarsat est le résultat d'efforts collectifs et de la collaboration de nombreux ministères du gouvernement fédéral, des provinces, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Félicitons le ministre et le gouvernement qui permettront au Canada de demeurer à la fine pointe de la technologie dans le domaine spatial grâce à Radarsat.

* * *

[Français]

LES FRANCO-ONTARIENS

LE RÈGLEMENT 17—SES CONSÉQUENCES HISTORIQUES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, en ce jour où la Chambre des communes prend connaissance d'une nouvelle Loi sur les langues officielles, il est important de se souvenir que le 25 juin 1987 marque aussi un autre anniversaire important dans l'histoire des Franco-Ontariens.

Le Règlement 17, annoncé à l'Assemblée législative de l'Ontario le 13 avril 1912, est entré en vigueur le 25 juin de la même année. Ce règlement interdisait, malheureusement, à toutes fins pratiques, l'enseignement du français dans la province d'Ontario.

Plusieurs Franco-Ontariens se souviennent sans doute de l'époque qui a suivi l'application de cette loi. En effet, plus de 200,000 citoyens francophones de l'Ontario ont été privés pendant près de 15 ans de l'enseignement de la langue française.

Je suis sûr que tous les députés de la Chambre voudront se joindre à moi afin de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont lutté contre l'application de ce règlement, et particulièrement à un de mes prédécesseurs, le regretté docteur Aurélien Bélanger, député provincial du comté de Prescott.

J'aimerais également reconnaître l'historien, Monsieur Paul-François Sylvestre, qui soulignait tout récemment le 75^e anniversaire du triste Règlement 17.

* * *

LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

LES NORMES DE DISCIPLINE

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, il y a près de trois semaines, M. Bob White, le vice-président du parti socialiste, avait accepté de participer à l'émission *The Journal* afin de s'élever contre l'accord du lac Meech. Il fut convoqué par le chef qui lui imposa immédiatement de se la boucler. Cela veut dire, monsieur le Président, que le chef du parti socialiste a deux codes de discipline: un pour le Canada anglais, un pour le Canada français. Autrement il bâillonnerait également le vice-président, au Québec, du parti socialiste, M. Jean-Paul Harney. Attitude d'autant plus curieuse, monsieur le Président, que le chef socialiste bâillonne sa principale source de fonds et de services gratuits non comptabilisés alors qu'il n'impose pas sa discipline au vice-président socialiste du Québec qui, lui, apporte beaucoup moins d'argent au parti socialiste canadien. Contre le lac Meech au Québec, pour le lac Meech à Ottawa. Pour les socialistes, l'opportunisme politique l'emporte sur la clarté et la franchise.

* * *

POSTES CANADA

ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN MÉDIATEUR

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, depuis deux semaines, à cause de la grève des Postes, la population en général peut voir à la télévision et dans les journaux des scènes de provocations, d'affrontements et de violence.

Monsieur le Président, la semaine passée, la Société des postes demandait au gouvernement, afin de mettre fin au conflit, de nommer un médiateur qui aurait pour but de tenter de rapprocher les parties, de mettre fin au conflit, et de faire cesser la violence.

Malheureusement, à cause d'une décision stupide et irresponsable du ministre du Travail (M. Cadieux), du premier ministre (M. Mulroney), le conflit des Postes continue, la violence va continuer d'exister sur les lignes de piquetage.